Zeitschrift: Dissonanz : die neue schweizerische Musikzeitschrift = Dissonance : la nouvelle revue musicale suisse

Herausgeber: Schweizerischer Tonkünstlerverein

Band: - (1994)

Heft: 42

Artikel: En quête d'avenir - les concours en crise = Auf der Suche nach einer Zukunft : der Musikwettbewerb in der Krise

Autor: Mili, Isabelle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-928128

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En quête d'avenir – les concours en crise

Auf der Suche nach einer Zukunft Der Musikwettbewerb in der Krise

En quête d'avenir
Les concours en crise

Chaque année, plus de deux cents lauréats peuvent se targuer d'avoir réussi l'un des quatre-vingt-treize concours de la Fédération internationale des concours de musique. Et chaque année, malgré un niveau général impressionnant, nombreux sont ceux qui ressortent de l'épreuve avec un sentiment d'incertitude, qui craignent, en somme, que leur prix ne change malheureusement rien à leurs perspectives de carrière. Pour circonscrire le mal, la Fédération a organisé à Lacco Ameno, sur l'île d'Ischia, un symposium baptisé *Crescendo due* et a tenté, les 25 et 26 septembre derniers, de trouver de nouvelles méthodes pour extirper cette épine de la vie musicale internationale. A partir de ce colloque, Isabelle Mili, ancienne collaboratrice de Pro Helvetia, propose un aperçu des problèmes.

Auf der Suche nach einer Zukunft
Der Musikwettbewerb in der Krise

Zweihundert Preisträger können sich alljährlich damit brüsten, bei einem der 93 Wettbewerbe der *Fédération internationale des concours de musique* gewonnen zu haben. Trotz eines im allgemeinen beachtlichen Niveaus, glauben allerdings viele Preisträger nach einer solchen Prüfung nicht daran, dass sich mit den erreichten Lorbeeren ihre Karriereperspektiven wesentlich verbessert haben. Um diesem Missstand abzuhelfen, hat die Fédération am 25. und 26. September 1994 in Lacco Ameno auf der Insel Ischia ein Symposium unter dem Titel *Crescendo due* organisiert. Dort wurden Auswege aus der aktuellen Krise des Musikwettbewerbs gesucht. Ausgehend von diesem Symposion gibt Isabelle Mili, ehemals in der Pro Helvetia unter anderem auch mit der Förderung junger Musiker betraut, im folgenden Artikel einen Überblick der anstehenden Probleme.

par Isabelle Mili

« L'obtention d'un prix a changé ma vie » : voilà sans doute ce qu'aimeraient pouvoir dire tous les lauréats du monde. Et si ce témoignage de l'actuel directeur du Festival d'Helsinki ouvre pour ainsi dire les feux, force est de constater que son auteur, Veijo Varpio, parle d'un événement datant d'une quinzaine d'années. Depuis, « il y a eu tant de créations de concours qu'il serait illusoire de croire que tous peuvent produire des bénéfices durables ». Dixit Kenneth Murphy, du Concours international de quatuor à cordes de Banff (Canada). Et de préconiser dans la foulée « qu'on batte le fer quand il est chaud », c'est-à-dire qu'on accepte enfin de prendre en compte que « seul le fait de jouer en public peut être vraiment utile ».

Une réalité à laquelle la Fédération prête une grande attention. « Une fois par an, nous nous réunissons et élaborons des stratégies pour améliorer cette promotion, explique Renate Ronnefeld, sa présidente. Il faut d'ailleurs souligner qu'en cas de demande d'adhésion, ce point fait l'objet d'un examen sérieux. Il y a des cas exemplaires, comme le concours de Leeds (Angleterre), qui organise de multiples concerts et prévoit l'enregistrement d'un CD. On peut dire que Fanny Waterman a accompli là un travail remarquable ! Reste à égaliser les exigences et à amener anciens et nouveaux membres à offrir les mêmes types de prestations. »

Dans certains cas, c'est une sorte de système de sélection pyramidal qui est mis en place. « Il y a dix concours internationaux en ce moment au Japon, relève leur secrétaire générale, Miyako Horiuchi. Et de fait il est quasiment exclu que tous les lauréats donnent des concerts dans les grandes villes japonaises. C'est pourquoi le prix décerné tous les trois ans par la Compagnie japonaise du téléphone et du télégraphe est intéressant : plutôt que d'attribuer une médaille, ce sponsor prend en charge tous les frais d'une tournée japonaise. Et à l'avenir, il est question de l'élargir à l'Asie. Car les concurrents viennent de l'Asie entière. »

Plus ambitieuses encore, les Holland Music Sessions étagent sur trois ans les étapes d'une sélection originale. « Cela permet aux jeunes artistes d'être pris en charge complètement, estime Frans Wolfkamp, son directeur artistique. A la première session de notre Académie d'été déjà, les jeunes musiciens ont la possibilité de donner des concerts. Les plus talentueux seront ensuite invités à donner des récitals dans la ‹ Kleine Zaal › du fameux Concertgebouw d'Amsterdam. Enfin, chaque année, en mars et avril, des musiciens des sessions précédentes seront sélectionnés. Cela leur ouvrira les portes de dix célèbres salles de concert du monde entier. Ainsi, en 1994, cette tournée mondiale comptera des étapes au Carnegie Hall de New York, à l'Ambassador Auditorium de Los Angeles, ainsi qu'à l'Asahi Hall de Tokyo, entre autres. »

Mais voilà ! De telles réalisations coûtent cher... Encore plus cher qu'un concours instrumental annuel. Et c'est paradoxalement en période de difficultés budgétaires largement partagées que les membres de la Fédération internationale des concours se lancent dans des voies pour le moins onéreuses. Ce qui fait certes honneur à leur sens des responsabilités, mais ne va pas sans poser de considérables problèmes pratiques.

Pour faire face à de nouvelles dépenses, beaucoup d'organisateurs espèrent pouvoir développer des partenariats avec des sponsors. Ce qui permettrait du même coup de compenser le désengagement assez répandu des partenaires publics et de prendre ce « virage promotionnel » que beaucoup appellent de leurs vœux.

« Nous n'avons pas de soutien étatique, rappelle M. Müller-Heuser, président du Concours international de piano de Cologne – Fondation Tomassoni. Pour assurer la promotion de nos lauréats, nous organisons un concert radiodiffusé par le Westdeutscher Rundfunk. Puis d'autres radios transmettent des concerts de musique de chambre. Enfin, plusieurs possibilités de jouer avec des orchestres régionaux sont offertes. Ce qui, du récital aux concertos, dure environ deux ans. Cela représente aussi quelques cachets ; et il faut prendre en compte que les chefs d'orchestre se mettent facilement à disposition pour de telles collaborations. Songez que James Conlon ou Marek Janowski y ont volontiers participé ! »

Ailleurs, où l'Etat s'est beaucoup désengagé, il arrive qu'une fondation soit créée pour faire le lien entre l'organisation du concours et la collecte de fonds privés. C'est le cas de Budapest. « La création de la Fondation Crescendo a eu pour but, il y a quelques années, de trouver de quoi compenser les manques de l'Etat. En conséquence, nous faisons des propositions pour que les sponsors soient exemptés de certains prélèvements fiscaux, récapitule Tamas Klenjansky. Grâce à l'argent récolté, nous avons aussi pu aider vingt jeunes qui désiraient se présenter à d'autres concours internationaux. Nous avons participé à leurs frais de voyage. »

Une fondation, c'est aussi un bon moyen de mettre une distance entre les sponsors et la manifestation proprement dite. Car, comme le reconnaît Renate Ronnefeld, « on ne connaît pas de cas où le sponsoring dure. On peut même plutôt le qualifier de hasardeux. Reconnaissons qu'il y a des enseignements à tirer de certaines expériences en cours. Par exemple, l'inscription fixée deux ans à l'avance oblige littéralement certains sponsors à s'engager durablement. » Ce qui n'empêche pas le scepticisme de certains, voire leur incrédulité.

« A Gênes, relate Giorgio Ferrari, directeur artistique du Prix Paganini, nous avons vécu une expérience avec un sponsor constructeur de navires, qui nous a octroyé soixante-dix millions de lires. Mais cela n'a duré qu'une année ! Sans qu'on sache exactement pourquoi. N'oublions pas que le sponsor recherche la rentabilité ! Combien de personnes vont-elles acheter des chaussures X ou du pétrole Z après avoir assisté à un concours de musique soutenu par ces entreprises ? Dans l'idéal, la musique devrait être auto-suffisante. Le monde du football, lui, s'accomode bien mieux de ces phénomènes... »

Et Giorgio Ferrari de regretter que l'Etat italien accorde des subventions en tenant compte de l'audience des concerts. Et plus amèrement encore que la loi de 1968 sur les arts n'ait jamais été appliquée...

Réaliste ou pessimiste, ce point de vue contraste totalement avec celui d'une professionnelle du contrat de sponsoring. Invitée par la Fédération, Jacquie van Aubel explique avec un indéfectible sourire que les concours sont à l'aube d'une nouvelle ère et que les relations entre sponsors et milieux artistiques doivent être repensées de fond en comble. Quelques idées simples mais essentielles guideront le néophyte : savoir que la plupart des entreprises reçoivent aujourd'hui entre quinze et cinquante demandes de soutien par jour d'abord. Ensuite, envisager toute négociation comme une relation d'affaires. Ce qui a semblé très bien perçu par les participants au symposium. Quand on plaide l'originalité d'une manifestation musicale, ce n'est pas pour perdre de vue l'intérêt que peut trouver l'entreprise à s'y associer. Et cela nécessite, met en garde Mme van Aubel, beaucoup de temps. Le temps de lire les rapports annuels, de connaître le marché, les implantations, les structures, les ambitions, éventuellement, de ses partenaires privés potentiels. Encore faut-il ne jamais perdre de vue que le réseau de contacts personnels est primordial.

Des miracles, personne n'en attend. Il n'empêche que dans l'ensemble, les « anciens » concours semblent moins aux abois que les manifestations plus jeunes. Et que les difficultés de trésorerie ne doivent en aucun cas occulter d'autres enjeux, vraiment capitaux. Car, personne ne l'ignore, la constitution des jurys demeure l'épine dorsale de toutes les compétitions. Hélas, « de nombreux concours sont basés sur des motivations touristiques ou politiques, regrette Giorgio Ferrari. En tout, il n'y a qu'une dizaine de concours vraiment impartiaux ». Alors qu'un autre membre de la fédération reconnaît que, « cette année, le résultat du concours Tchaïkowsky n'est pas honnête. Ce qui ébranle le Conservatoire de Moscou et amène à souhaiter un changement au sein du jury. »

Mais le programme, lui aussi, mérite une attention renouvelée. Mieux, il faut le composer année après année pour qu'il permette de « détecter le bon musicien ». Ce qui revient assurément à accorder davantage de place à la musique contemporaine, actuellement encore timidement représentée dans certaines compétitions.

« Même si les sponsors ne paient qu'une petite partie des frais, en réalité, ils déterminent le programme. (...) Il s'agit là d'une forme inhérente de censure, insidieuse et cachée*. » Cette mise en garde du plasticien Hans Haacke n'est-elle pas à méditer par tous ceux qui en appellent au parrainage d'entreprise ?

Isabelle Mili

* in « *Libre-Echange* », de Pierre Bourdieu et Hans Haacke, publié au Seuil / les presses du réel (1993)

Comptes rendus
Berichte

Le dernier concert ailé

Paris : Première audition du « Concert à quatre » d'Olivier Messiaen à l'Opéra-Bastille

Par tous les moyens, la nouvelle direction de l'Opéra-Bastille avait tenté d'empêcher ce concert. Elle n'entendait pas accorder au directeur musical Myung-Whun Chung, limogé en août – en plein milieu des vacances – la faveur de prendre congé de son orchestre, de son public et de «ses» compositeurs, Olivier Messiaen et Camille Saint-Saëns, d'autant plus que Chung avait manqué de «loyauté» après son licenciement, en le contestant avec succès devant les tribunaux. Ce n'est que parce que la veuve de Messiaen, Yvonne Loriod, menaçait à son tour d'en référer à la justice, et surtout parce que les solistes Catherine Cantin, Heinz Holliger et Mstislav Rostropovitch refusaient de jouer sous qui que ce fût d'autre que Chung, que le concert eut finalement lieu sous la contrainte.

Il tourna en triomphe pour le chef démis, dont le départ est fixé au 14 octobre, grâce aussi à l'attitude de l'or-